



**Communiqué  
Pour diffusion immédiate**

## *Hausse du décrochage scolaire dans plusieurs régions* **Une décennie à sacrifier des élèves**

**Montréal, le 20 février 2012** – Malgré les discours rassurants tenus, depuis 1999, par les différents ministres de l'Éducation et les plans qui visent à réduire le taux de décrochage, la situation continue de s'aggraver au Québec. Selon les données du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), 28 % des commissions scolaires (20 sur 72) affichaient en 2009 un taux de décrochage supérieur à ce qu'il était en 1999. Les régions de Montréal, une partie de l'Outaouais et les Laurentides sont particulièrement touchées avec un taux d'abandon dépassant les 30 %.

La Fédération autonome de l'enseignement ne peut que constater le lamentable échec de la réforme scolaire. En effet, les statistiques couvrent la période durant laquelle le ministère de l'Éducation et les commissions scolaires se sont évertués à imposer cette réforme dont on constate aujourd'hui les dégâts, notamment au plan de la persévérance dans les écoles québécoises.

« Il importe de se rappeler qu'au moment de mettre en place cette réforme, le gouvernement du Québec prétendait qu'après avoir permis l'accès à l'école publique au plus grand nombre, il devenait nécessaire de lui assurer la réussite scolaire, particulièrement pour les élèves en difficulté. Force est de constater que la réforme n'a pas rempli ses promesses. Aucune surprise dans ces données, si ce n'est que l'on continue de faire la sourde oreille à nos dénonciations avec le résultat appréhendé. Il y a un éléphant dans la pièce et celui-ci se nomme *réforme scolaire*. Il ne s'agit plus de corriger la réforme, il faut en revoir les fondements et cela s'avère urgent » souligne le vice-président à la vie professionnelle de la FAE, Sylvain Mallette.

Bien qu'on tente de masquer la réalité du décrochage scolaire, notamment en gonflant les taux de réussite par la création de nouveaux types de sanction, par exemple le certificat de formation à un métier semi-spécialisé (CFMS), la situation se dégrade.

« Devant l'incapacité de plusieurs élèves à poursuivre leur cheminement scolaire en vue de l'obtention du diplôme d'études secondaires (DES), les commissions scolaires, avec l'accord du ministère de l'Éducation, se sont ingénies à inventer des diplômes maison qui conduisent des élèves vers des formations peu qualifiantes et peu reconnues sur le marché du travail, par exemple aide-pompiste ou aide-palefrenier. Pourtant, ces élèves, qui présentent souvent dès le primaire des retards d'apprentissage importants, ont été promus d'une année à l'autre sous le prétexte que les programmes d'enseignement sont élaborés par cycle de deux ans. Ils arrivent au secondaire avec des retards tels qu'ils ne peuvent obtenir le DES » indique M. Mallette.

En prétextant qu'il faut impérativement intervenir, les directions d'établissement et les commissions scolaires remettent en question les notes accordées aux élèves par les enseignantes et enseignants.

« Ainsi, il n'est pas rare de les voir exercer des pressions pour qu'une enseignante ou un enseignant revoie à la hausse la note obtenue par un élève, remettant en question le jugement professionnel de cette enseignante ou enseignant. Quand on entend, en plus, le chef de la Coalition Avenir Québec, François Legault, ancien ministre de l'Éducation, vouloir associer la compétence des profs à la performance des élèves, on est en droit de prétendre qu'on essaie par tous les moyens de nier le lamentable échec de cette réforme et, de manière odieuse, d'en transférer la responsabilité au personnel enseignant », d'ajouter M. Mallette.

La mise en place de cibles de réussite ne tient pas compte de la réalité des milieux et des difficultés des élèves.

« Ce sont les directions d'établissement et les commissions scolaires qui imposent les cibles de réussite sans égard à la réalité des élèves. Elles utilisent ces cibles pour maintenir la pression sur le personnel enseignant en exigeant qu'il justifie les notes obtenues par ses élèves. Au lieu de fournir des ressources adéquates aux enseignantes et enseignants pour soutenir les élèves en difficulté d'apprentissage, on préfère contrôler toujours davantage l'exercice de leur profession. La FAE croit du devoir des élus politiques de s'attarder dès maintenant à corriger le tir. Il en va de l'avenir du Québec. Les idéologues du ministère de l'Éducation ne peuvent continuer à sacrifier une autre génération. Les enseignantes et enseignants ont des solutions à proposer, encore faut-il que les décideurs daignent les écouter et aient le courage de les appliquer », de conclure Sylvain Mallette.

Pour la FAE, les dernières statistiques sont suffisamment alarmantes pour qu'on cesse de nier l'évidence et qu'on fasse une véritable remise en question de la réforme appliquée depuis douze ans dans les écoles du Québec.

La FAE regroupe neuf syndicats de l'enseignement qui représentent quelque 32 000 enseignantes et enseignants (le tiers du personnel enseignant au Québec) du préscolaire, du primaire, du secondaire, du milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes ainsi que le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier.

- 30 -

Source : Fédération autonome de l'enseignement  
 Renseignements : Armand Dubois, conseiller au Service des communications  
 514 666-7763, poste 296 – bureau  
 514 910-1754 - cellulaire